

Issues de Secours A13 Tunnel Ambroise Paré

3 Entretien

FIVE-SERVICES 12 Quai du Canal 42300 ROANNE Tél: 04 77 23 62 35 Fax: 04 77 23 53 26

0

five-services@five-services.com



Prescriptions d'entretien des trappes des IS 432,IS 435, IS 440,IS444

Les opérations d'entretien doivent être déclenchées à trois occasions.

1 Phénomènes climatiques exceptionnels :

- > Nettoyage complet de l'emprise de la trappe en cas de chute de neige ou pluie verglaçante avec vérification que l'escalier est praticable.
- Nettoyage de l'escalier après tout fort épisode pluvieux (trappes non étanches).

2 Anomalie détectée lors des vérifications avant fermeture :

- > Intervention immédiate si ouverture mise en cause.
- > Intervention sous 24h pour les matériels de sécurité non opérationnels.
- > Intervention sous 48 h pour toutes les autres mal-fonctionnement.

Une issue de secours ne peut être déclarée opérationnelle que si elle est dans le même état qu'elle était avant utilisation après sa remise en service.

(Ceci est une des raisons pour laquelle elle ne peut être utilisée en trappe d'accès).

3 Visites de contrôle et d'entretien semestrielles

- > Les contrôles sont définis dans le document joint.
- > La fiche de contrôle jointe permet de faire ceux-ci manuellement ou sur ordinateur.
- Un rapport de contrôle est obligatoirement dressé et archivé ce rapport est adressé à FIVE-SERVICES pendant la période de garantie.

La nature et la fréquence des opérations de contrôle et d'entretien a été déterminée pour le maintien permanent en bon état de fonctionnement de ces trappes dans le cadre de leur utilisation normale comme issue de secours. Il appartiendra aux exploitants de déterminer nature et fréquence des opérations si ces trappes ont une utilisation détournée en trappe d'accès.

FIVE-SERVICES 12 Quai du Canal 42300 ROANNE Tél: 04 77 23 62 35

Fax: 04 77 23 53 26

five-services@five-services.com



Sécurité durant les contrôles et entretiens

Les opérations de contrôle entretien et maintenance doivent être effectuées dans le strict respect des règles de sécurité y compris vis-à-vis des dangers électriques.

Aucune action ne doit être effectuée qui remette en cause la pérennité des trappes.

Notamment:

Tout perçage des parties peintes est strictement interdit sous peine d'annulation de garantie.

L'utilisation de marteau, masse et tout objet contendant est strictement interdit sur les parties peintes sous peine d'annulation de garantie.

Le graissage doit être effectué sans excès afin de ne pas permettre l'accumulation de détritus sur ou dans la graisse.

Toutes les opérations de vérification et d'entretien doivent être effectuées dans le strict respecter des règles de sécurité:

- > intervention sur les outils de commande uniquement trappe ouverte.
- > Intervention dans la zone contrepoids uniquement trappe ouverte.
- > Utilisation d'échelles proscrite échafaudage si nécessaire.

FIVE-SERVICES 12 Quai du Canal 42300 ROANNE Tél: 04 77 23 62 35

Fax: 04 77 23 53 26

five-services@five-services.com



L'utilisation de marteaux ou masses est interdite quelqu'en soit le motif.

Respecter la norme sur les efforts de soulèvement (maxi 25 kg).

N'utiliser pour ouvrir les logements uniquement les outils fournis ou prescrits.

Serrer les vis et écrous sans excès.

Prendre toute précaution pour que les opérations d'ouverture/fermeture se fasse en toute sécurité vis-à-vis des passants.

Mettre en place un balisage informant les passants que l'entrée est interdite durant ces opérations d'entretien.

Un personnel doit être présent en surface pour toute fermeture commandée depuis l'intérieur.

FIVE-SERVICES 12 Quai du Canal 42300 ROANNE Tél : 04 77 23 62 35

Fax: 04 77 23 53 26

www.five-services.com

five-services@five-services.com



CONTROLE ET ENTRETIEN SEMESTRIEL DES TRAPPES

1- CARACTERISTIQUES DES TRAPPES A INSPECTER

L'objet de ce document est de définir l'ensemble des opérations de contrôle et d'entretien à réaliser lors de la visite semestrielle des trappes de couverture d'issues de secours implantées sur les territoires de la Ville de Boulogne-Billancourt, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- > Trappes réalisées en Acier peint, non étanches à ouverture assistée par contrepoids et dotée d'un système de régulation hydraulique.
- > Système d'alarmes sonores et lumineuses déclenchées à l'ouverture de la trappe.
- > Système de commandes intérieures composé :
 - D'un portillon relié à l'ouverture de la trappe.
 - D'une barre anti panique.
- > Système de commandes extérieures dans un logement accessible par les pompiers composé :
 - D'une pédale d'ouverture.
- > Un crochet 10 T. sous couvercle permettant l'ouverture par un moyen de levage.
- Une régulation hydraulique composée :
 - De deux vessies hydrauliques avec limiteur de débit pour régler la vitesse d'ouverture et de fermeture de la trappe.
- Un contrepoids composé :
 - De la caisse suspendue à la trappe et de multiples poids de réglage.

FIVE-SERVICES 12 Quai du Canal 42300 ROANNE Tél : 04 77 23 62 35

Fax: 04 77 23 53 26

five-services@five-services.com

2- NATURE Des opérations à effectuer

A l'occasion d'une visite semestrielle les opérations suivantes seront effectuées.

2.1 Contrôles

- Contrôle visuel de l'ensemble des composants mécaniques des trappes et graissage des parties en mouvement:
 - o Axes de rotation de la trappe
 - o Axes de rotation des vérins
 - Axes de rotation du contrepoids
 - o Crochet de levage
 - Verrous d'ouverture et de fermetureVérins hydraulique

 - o Treuil de fermeture
 - o Galets guide contrepoids
 - o Pédale d'ouverture pompier
 - o Portillon d'ouverture
 - o Barre anti panique
- > Contrôle du fonctionnement des alarmes visuelles et sonores.

- Contrôle visuel de l'étanchéité des raccords hydrauliques et des vérins.
 Contrôle des vessies hydrauliques.
 Ouverture et fermeture par chacun des moyens de commande hors crochet de levage.
- Contrôle des temps d'ouverture et réglage éventuel.

2.2 Opérations d'entretien à effectuer

Les opérations suivantes seront effectuées :

- o Nettoyage de la trappe graissage des axes.
- o Nettoyage des appareils de commande d'ouverture et fermeture.
- o Main d'œuvre des opérations de maintenance périodiques :
- o Changement de l'huile hydraulique toutes les 4 visites (1 fois tous les 2 ans).
- Vérification et gonflage éventuel des vessies hydrauliques.

Toute pièce ou constituant changé ou remplacé à l'occasion d'une visite de contrôle fait l'objet d'une facturation séparée lorsque ces contrôles nous sont confiés.

FIVE-SERVICES 12 Quai du Canal **42300 ROANNE** Tél: 04 77 23 62 35

Fax: 04 77 23 53 26

five-services@five-services.com

2.3 Entretien des vessies hydrauliques

Les vessies hydrauliques doivent faire selon la loi l'objet d'une requalification périodique tous les 10 ans.

Le coût global de cette requalification : démontage des vessies et du limiteur de débit, envoi en usine pour épreuve remontage sur site font qu'il est plus avantageux de procéder au remplacement de l'accumulateur tous les dix ans.

La loi prévoit aussi que les vessies fassent l'objet d'une inspection tous les 40 mois maximum à l'exception des accumulateurs fonctionnant avec de l'huile minérale qui sont dispensés de cette visite.

Les vessies fournis fonctionnant avec de l'huile minérale n'ont donc pas à subir d'opération d'entretien spécifique hors contrôle de pressions de gonflage. Ils devront simplement être changés tous les 10 ans.

L'entretien des vessies durant ces 10 ans sera donc limité au contrôle et au maintien à la pression de service des vessies.

3- Rapport de contrôle

Chaque contrôle fait l'objet d'un rapport sur le modèle fourni dont au moins un exemplaire est archivé et un expédié à FIVE SERVICES durant toute la durée des garanties.

4- Outillage et pièces détachées nécessaires

Les personnels en charge de ces contrôles et opérations d'entretien doivent être dotés des équipements permettant de sécuriser le chantier et d'assurer leur propre sécurité.

Toute les opérations doivent être effectuées dans le strict respect des règles de sécurité énoncées en tête des fiches de contrôle.

La liste du matériel nécessaire et les pièces détachées nécessaires sont reprises dans le document « Pièces détachées et outillage » ci après.

FIVE-SERVICES 12 Quai du Canal 42300 ROANNE Tél : 04 77 23 62 35

Fax: 04 77 23 53 26 five-services@five-services.com

Opérateur: Nom :	Identification trappe	
Prénom :	Date de maintenance	
Entreprise :		
Fonction :	Transmis à exploitant le	Signature:
	Transmis à FIVE-SERVICES le	

Prescriptions générales

Tout perçage des parties peintes est strictement interdit sous peine d'annulation de garantie

L'utilisation de marteau, masse et tout objet contendant est strictement Interdit sur les parties peintes sous peine d'annulation de garantie

Le graissage doit être effectué sans excès afin de ne pas permettre l'accumulation de détritus sur ou dans la graisse

Toutes les opérations de vérification et d'entretien doivent être effectuées dans le strict respecter des règles de sécurité:

- intervention sur les outils de commande uniquement trappe ouverte
- Intervention dans la zone contrpoids uniquement trappe ouverte
- utilisation d'échelles proscrite echaffaudage si nécessaire
- L'utisation de marteaux ou masses est interdite quelqu'en soit le motif

Respecter la norme sur les efforts de soulèvement (maxi 25 kg)

N'utiliser pour ouvrir les logement uniquement les outils fournis ou prescrits

Serrer les vis et écrous sans excès

Prendre toute précaution pour que les opérations d'ouverture/fermeture se fasse en toute sécurité vis-à-vis des passants

Menagen place un balisage informant les passants que l'entrée est interdite durant ces opérations d'entretien

Un p. .. sonnel doit être présent en surface pour toute fermeture commandée depuis l'intérieur

exploitant le EIVE-SERVICES le Oul	Non	opération obligatoire voir entretien photographier voir entretien	si Croix hors case verte nettoyer informer FIVE SERVICES retouche immédiate
IVE-SERVICES Ie	Non	Actions : opération obligatoire voir entretien photographier voir entretien	nettayer informer FIVE SERVICES
	Non	opération obligatoire voir entretien photographier voir entretien	nettayer informer FIVE SERVICES
Oul	Non	opération obligatoire voir entretien photographier voir entretien	nettayer informer FIVE SERVICES
		voir entretien photographier voir entretien	informer FIVE SERVICES
		voir entretien photographier voir entretien	informer FIVE SERVICES
		voir entretien	
			retouche immédiate
		photographier	demander intervention maintenance info à F.S.
-	\rightarrow	voir entretien	à remplacer en fin entretien
The Control of the Co	$\overline{}$	photographier	demander Intervention
	\rightarrow	on la antontalas	demander intervention maintenance
7		voir entretien	å remplacer immédiatement
		voir entretien	à remplacer immédiatement changer l'ampoule
		790	With the same of t
		at	
	-		
	$\overline{}$	photographier	demander intervention
	Γ	opération obligatoire	1
			programmer immédiatement intervention
		voir entretien	retouche immédiate
		voir entretien	remplacer cadenas
		voir entretien	graisser les axes
		photographier	programmer immédiatement intervention
		voir entretien	remplacement immédiat
		177 - 1	
		opération obligatoire	
			remplacer graisser sans excès
	\rightarrow		graisser sans exces à nettoyer après duverture trappe
	_	voir entretien	programmer immédiatement intervention
			hintranium annuarement
		opération obligatoire	
	Wagi	voir entretien	graisser les articulations
		voir entration	nettoyage après ouverture de la trappe
		voir entretien	graisser les articulations
		voir entretien	nettoyer et graisser la gâche
		photographier	programmer immédiatement intervention
4-72-8		refermer le trappon	
	Г	opération obligatoire	1
DATE OF THE PARTY		voir entratien	remplacer les vis à la fermeture du logement
(voir entretien	graisser sans excès
V		voir entretien	nettoyer le logement
		fermer le logement	remplacer les vis à la fermeture du logement
			voir entretien photographier opération obligatoire photographier voir entretien voir entretien photographier voir entretien photographier voir entretien opération obligatoire voir entretien photographier refermer le trappon opération obligatoire voir entretien voir entretien voir entretien voir entretien

Prénom Entreprise	Date de maintenance		
Fonction :	Transmis à exploitant le : Transmis à FIVE-SERVICES le :	Signature:	
Entretien extérieur trappe			
	anche a du être cochée l'action correspondante ci-desso	is est obligatoire).	
Utilisation sur ordinateur : L'action a mener est indiquée automatiq	uement dès renseignement du contrôle visuel.		
	Oui	non	
Nettoyage du cadre de la trappe		obligatoire	
Remplacement panneau chute de hauteur		obligatoire	
Retouches de peintures (primaire +enoxy) sur dégradations par chors sur	vantail	obligatoire	

obligatoire rement panneau interdiction stationner obligatoire ment de l'alarme lumineuse Remplacement de l'ampouule de l'alarme obilgatoire vérifier que lalarme fonctionne obligatoire demander maintenance obligatoire Nettoyage des caillabotis obligatoire Retouches de peinture (primaire+epoxy) sur dégradation par choc sur garde-corps obligatoire Remplacer le cadenas obligatoire sans excès Graisser les axes de rotation du portillon Remplacement de la plaque polycarbonate obligatoire Remplacement des vis fermeture logement palan obligatoire obligatoire après ouverture de la trappe Logement du palan nettoyé obligatoire voir procédure maintenance préventive Le câble du palan mai enroulé a été changé La pignonnerie du palan est graissée nettoyage et graissage sans exces obligatoire Graissage articulation couvercle commande pompier nettoyage et graissage sans exces obligatoire nettoyage et graissage sans exces obligatoire Graissage des articulation de la pédale pompiers Nettoyage du logement de la commande pompier obligatoire après ouverture de la trappe obligatoire Remplacement visserie accès aux axes Graissage des axes nettoyage et graissage sans exces obligatoire Nettoyage des logements des axes obligatoire

Commentaires:

Opérateur: Nom : Prénom : Entreprise : Fonction :	Identification trappe : Date de maintenance :			
ronction	Transmis à exploitant le : Signature : Transmis à FIVE-SERVICES le :			
ontrôle visuel Intérieur de la trappe				
Action à effectuer		Oui Non	Actions s	i Croix hors case verte
/érifications sous vantail	_		operation obligatoire	
es butoirs caoutchouc sont présents sur le vantail l'etrier des verrous est en bon état	_		voir entretien	remplacer les butoirs absent ou endommage remplacer immédiatement l'étrier
etrier des verrous est propre et convenablement graissé			voir entretien	nettoyer etgraisser sans excès
a peinture a été endommagée par chocs			voir entration	programmer immédiatement intervention
a barre antipanique est endommagée			photographier	programmer immédiatement intervention
a commande d'ouverture par la barre antipanique est endommagée a barre antipanique joue librement et sans bruit			photographier voir entretien	programmer immédiatement intervention graisser les aves
a protection contre les chocs de la barre anti panique est endommagée			voir entretien	remplacer la protection contre les chocs
a tringlerie d'ouverture est relié au verrou			voir maintenance préventive	intervention immédiate
a tringlerie d'ouverture n'est pas endommagé			voir maintenance préventive	Intervention immédiate
el lon du local contrepoids			opération obligatoire	
e panneau danger est en place e grillage de protection n'est pas endommagé			voir entretien photographier	remettre un panneau programmer immédiatement réparation
e grillage contrepoids est fixé au mur par ses 4 boulons			voir entretien	remettre boulons à la fermeture si grillage C
ouvrir le grillage (trappe obligatoirement ouverte)	-		obligatoire	
e détecteur trappe ouverte est en place et en bon état			voir entretien	remplacerer immédiatement détecteur
e détecteur trappe fermée est en place et en bon état			voir entretlen	remplacerer immédiatement détecteur
e détecteur début alarmes est en place et en bon état			voir entratien	remplacerer immédiatement détecteur
e détecteur fin alarmes est en place et en bon état	-		voir entretien	remplacerer immédiatement détecteur
es rails de guidage sont fixés solidement au mur es rails de guidage sont endommagés			photographier photographier	programmer immédiatement réparation programmer immédiatement réparation
es axes contre poids sont convenablement graissés			voir entretien	graisser sans excès les axes
as galets de guidage tournent librement	-		voir entration	graisser sans excès les galets
e câble de fermeture est accroché avec ses deux cavallers		86.7	voir entretien	remplacer le cavalier manquant
a câble de fermature n'est plus lié au contrepoids	-	[-]	voir maintenance préventive	remplacer le câble de fermeture
e contre poids de tension du câble est en place et fixé par deux cavaliers			voir entretien	remplacer le cavaller manquant
e contre-poids est en position trappe totalement ouverte lettoyer et refermer le grillage	-		photographier voir entretien	programmer immédiatement intervention nettoyer puisrefermer le grillage: 4 boulon:
				material parameters in grindge of account
l'érification boîtier électrique et Gyrophare-alarme sonore			opération obligatoire	
e gyrophare- alarme est en place et en bon état			voir entretien	remplacer le gyrophare/sirène
e boitler electrique est fermé et en bon état			photographier	programmer immédiatement intervention
Duvrir le boitier		111	opération obligatoire	
es composants sont tous en place			photographier	programmer immédiatement intervention
e le boitier	_		opération obligatoire	
'érification vessies vérins canalisations			opération obligatoire	
es supports des vérins sont sales		-	voir entretien	nettoyer
es vérins présentent des traces de fuite			voir maintenance" préventive	changer le vérin
es canalisations présentent des traces de fuite			voir maintenance" préventive	changer les canalisations
y a des traces d'huiles a proximité des raccords			voir entratien	resserrer les raccords
es vessies présentent des traces de fuite a limiteur de débit présente des traces de fuites	<u> </u>		voir maintenance préventive	changer les vessies changer le limiteur de débit
es rotules des vérins manquent de graisse			voir maintenance" préventive	graisser sans excès
érification du portilion et câble de commande			opération obligatoire	1 - 1 - 11
e câble d'ouverture est relié au système d'ouverture par portillon e support de câble est endommagé			voir maintenance" préventive	changer le câble changer le support
système d'ouverture dès 20° est endommagé			voir entretien	changer le système
portillon est endommagé	_		voir entretien	changer le portillon
a portilion tourne sans affort inconsidéré			voir entretien	régler le câble
e portillon est stable en position centrale			voir entratien	changer le rappe!
Commentaires				10.11

	Transmis à FIVE-SERVICES le		
tretien intérieur trappe			
	he a du être cochée l'action correspondante ci-	dessous est obligatoire)	
Utilisation sur ordinateur : L'action a mener est indiquée automatiquem			
nettre des butées ou remplacer les butées endommagées	Out	obligatoire	
nplacer l'etrier endommagé		obligatoire	
toyar et graisser l'étrier des verrous		obligatoire	
ouche(s) de peinture suite choc à l'intérieur		obligatoire	
Isser les axes de la barre anti panique		obligatoire	
nplacer la protection contre les chocs		obligatoire	
nplacer le câble d'ouverture		obligatoire	
nplacer le câble d'ouverture		obligatoire	
nplacer panneau danger sur grillage contre poids	100	obligatoire	
rer boulon fixation grillage contre poids		obligatoire	
ar détecteur trappe ouverte		obligatoire	
splacer détecteur trappe fermée		obligatoire	
placer détecteur début alarmes		obligatoire	
placer détecteur fin alarmes		obligatoire	
sser les axes de rotation du contre poids		obligatoire	
sser les galets de guidage du contrepoids		obligatoire	
nettre un cavalier sur le câble de fermeture		obligatoire	
ettre un cavalier sur contrepoids de tension du câble		obligatoire	
ocal contrepoids a été nettoyé avant fermeture		obligatoire	
placer le gyrophare-allarme		obligatoire	
toyer les supports de vérin		obligatoire	
serrer les raccords hydrauliques		obligatoire	
sser les rotules des vérins		obligatoire	
nger l'arrêt de câble "portillon" selon procéduer maintenance préventive	I Tallian I Tallian	obligatoire	
placer pièce echappement selon procédure maintenance préventive		obligatoire	
placer le portillon	1	obligatoire	
ler la commande portillon selon procédure maintenance préventive		obligatoire	
nger le rappe portillon		obligatoire	
	-		
C			
Commentaires			

Opérateur: Nom :	Identification trappe		
Prénom :	Date de maintenance ±		
Entreprise :			
Fonction :	Transmis à exploitant le	Signature:	
	Transmis à FIVE-SERVICES le		
7			
Vérification du système principal d'ouverture		opération obligatoire	
Channels and de 2001 and de 144	1000	opération obligatoire	
Charger la trappe de 100kg en extrémité		opération obligatoire	
Duvrir le logement des commandes pomplers		opération obligatoire	
Commander l'ouverture de la trappe		opération obligatoire	
a vitesse d'ouverture de la trappe est uniforme		10	réglage frein hydraulique nécessaire
a trappe s'ouvre totalement	I.	obligatoire	réglage système hydraulique nécessaire
alarme sonore marche durant l'ouverture		obligatoire	demander intervention sur boltier
lalarme lumineuse marche durant l'ouvertue		obligatoire	demander intervention sur boîtier
Retirer les 100 kg de surcharge		opération obligatoire	
lentrer dans la trappe		opération obligatoire	
a pression d'azote dans la petite vessie est de Bars minimum			
a pression d'azote dans la grande vessie est de Bars minimum			
ermer la trappe depuis l'intérieur (VOIR PROCEDURE)		obligatoire	
Duvrir le portillon en le tirant et vérifier que la trappe s'ouvre dès 20/30° o	de rotation	obligatoire	
é ue le portillon revient en position centrale		obligatoire	
erha trappe depuis l'intérieur (VOIR PROCEDURE)			
Juvrir la trappe par la barre antipanique		obligatoire	
lemander à l'opérateur extérieur de mesurer le temps d'ouverture: 10s<	t<20s		
loter le temps d'ouverture t	Temps d'ouvertu	ure S	10 <t<20 s<="" td=""></t<20>
Duvrir le portillon des garde-corps			
Puvrir le trappon du palan			
ermer la trappe avec le palan			
erifier l'enroulement du câble correct	Description of the last of the		
efermer le logement palan			
lefermer le portillon et le cadenas			
Commentaires			
W.			

Issues de Secours A13 Tunnel Ambroise Paré

3 Maintenance

FIVE-SERVICES
12 Quai du Canal
42300 ROANNE
T :04 77 23 62 35
F :04 77 23 53 26
five-services@five-services.com
www.five-services.com

0



Maintenance des trappes des IS 432,IS 435,IS 440,IS444

Sous le titre de Maintenance sont regroupées deux types d'opération

1 Maintenance préventive

Il s'agit des organes de manœuvre des trappes qui doivent être changés périodiquement pour être assuré que le fonctionnement des trappes conserve un haut niveau de fiabilité :

- > Remplacement du câble de commande d'ouverture par le portillon tous les 3 ANS
- > Remplacement du câble de fermeture de la trappe avec le palan tous les 3 ANS
- > Remplacement des verrous et de leur étrier tous les 5 ANS
- > Remplacement des vérins tous les 5 ANS
- > Remplacement des vessies tous les 10 ANS

Ces fréquences sont fixées pour un usage unique des trappes en issues de secours. Il appartiendra à l'exploitant de les adapter et d'ajouter toute pièce qu'il jugera utile sous sa seule responsabilité si il tolère l'utilisation en trappe d'accès.

2 <u>Opérations nécessaires au maintient du fonctionnement dans les conditions voulues et réparations sur les organes essentiels de commande:</u>

- > Réglage du temps d'ouverture.
- > Réglage de la commande d'ouverture par le portillon.
- > Remplacement d'un élément hydraulique.
- > Remplacement d'un portillon.

Une issue de secours ne peut être déclarée opérationnelle que si elle est dans le même état qu'elle était avant utilisation après sa remise en service.

(Ceci est une des raisons pour laquelle elle ne peut être utilisée en trappe d'accès).



Sécurité durant les opérations de maintenance

Les opérations de maintenance doivent être effectuées dans le strict respect des règles de sécurité y compris vis-à-vis des dangers électriques.

Aucune action ne doit être effectuée qui remette en cause la pérennité des trappes.

Notamment:

(

Tout perçage des parties peintes est strictement interdit sous peine d'annulation de garantie.

L'utilisation de marteau, masse et tout objet contendant est strictement interdit sur les parties peintes sous peine d'annulation de garantie.

Le graissage doit être effectué sans excès afin de ne pas permettre l'accumulation de détritus sur ou dans la graisse.

Toutes les opérations de vérification et d'entretien doivent être effectuées dans le strict respecter des règles de sécurité:

- > intervention sur les outils de commande uniquement trappe ouverte.
- > Intervention dans la zone contrepoids uniquement trappe ouverte.
- > utilisation d'échelles proscrite échafaudage si nécessaire.

L'utilisation de marteaux ou masses est interdite quelqu'en soit le motif.

Respecter la norme sur les efforts de soulèvement (maxi 25 kg).

N'utiliser pour ouvrir les logements uniquement les outils fournis ou prescrits.

Serrer les vis et écrous sans excès.

Prendre toute précaution pour que les opérations d'ouverture/fermeture se fassent en toute sécurité vis-à-vis des passants.

Mettre en place un balisage informant les passants que l'entrée est interdite durant ces opérations d'entretien.

Un personnel doit être présent en surface pour toute fermeture commandée depuis l'intérieur.

OPERATIONS DE MAINTENANCE PREVENTIVES



Remplacement du câble de commande d'ouverture par portillon tous les 3 ans

Changement câble de commande portillon :

- -Trappe ouverte.
- -Mettre le portillon en positon ouverte dans le sens de la descente.
- -Dévisser le câble de sa fixation sur la pédale pompier.
- -Sortir le câble et la gaine du boitier pompier puis de la marche en tôle larmée.
- -Enlever la marche en tôle larmée.
- -Echafaudage obligatoire pour la partie sur le palier du portillon.
- -Mettre le portillon en position neutre "milieu".
- -Enlever la goupille et l'axe de la chape vissée en bout de câble.
- -Dévisser la chape du câble.
- -Sortir le câble et la gaine.
- -Repositionner la câble et la gaine dans sont support mural.
- -Visser la chape sur la partie filetée en bout du câble neuf.
- -Repositionner l'axe et la goupille sur le portillon.
- -Passer le câble et la gaine dans la dalle puis la marche en tôle et rentrer dans le boitier de la pédale pompier.
- -Fixer la partie filetée du câble à la pédale pompier.
- -Fermer la trappe.
- -Régler la tension de câble à l'aide des réglages jusqu'à obtenir l'ouverture de la trappe avec le portillon.



Remplacement du câble de fermeture par le palan tous les 3 ans

Changement câble de fermeture avec palan :

- -Trappe ouverte.
- -Ouvrir le grillage de protection du contrepoids.
- -Repérer le sens d'enroulement des câbles (pour faciliter le remontage).
- -Déposer les serres câble sur la manille fixée à la trappe et sur le contrepoids pendu le long du mur.
- -Ouvrir le local extérieur de fermeture avec le palan.
- -Dérouler les deux câbles.
- -Sortir le câble de levage de la trappe par le trou sur le côté du palan.
- -Desserrer le serre câble sur la flasque central du tambour pour libérer le câble de tension du palan.
- -Passer le câble neuf de levage de la trappe par le trou sur le coté du palan jusqu'a la butée et faire trois tours mort sur le tambour.
- -Passer le câble dans la manille de la trappe et remettre les serres câble.
- -Fermer la trappe avec le palan pour enrouler le câble sur le tambour.
- -Tenir en tension le câble avec la manivelle de fermeture.
- -Serrer le câble de tension du palan dans le serre câble de la flasque au milieu du tambour.
- -Faire trois tours morts dans le sens inverse du câble de levage de la trappe.
- -Tenir le câble tendu pour libérer la manivelle du palan.
- -Ouvrir la trappe tout en tenant le câble de tension tendu pour qu'il s'enroule sur le tambour.
- -Passer le câble dans le trou du boitier, le passer par la poulie de renvoie fixer sous la trappe.
- -Passer dans la manille du contrepoids de tension et remetre les serres câble.
- -Faire pendre le contrepoids le long du mur.
- -Refermer le grillage de protection du contrepoids.

FIVE-SERVICES

12 Quai du Canal

42300 ROANNE

T:04 77 23 62 35

F:04 77 23 53 26

five-services@five-services.com

Remplacement des verrous et de leur étrier

FIVE-SERVICES
12 Quai du Canal
42300 ROANNE
T :04 77 23 62 35
F :04 77 23 53 26
five-services@five-services.com
www.five-services.com

0

Remplacement d'un vérin tous les 5 ans

FIVE-SERVICES
12 Quai du Canal
42300 ROANNE
T :04 77 23 62 35
F :04 77 23 53 26
five-services@five-services.com
www.five-services.com

0

Remplacement des vessies tous les 10 ans

OPERATIONS DE MAINTENANCE COURANTE

FIVE-SERVICES
12 Quai du Canal
42300 ROANNE
T :04 77 23 62 35
F :04 77 23 53 26
five-services@five-services.com
www.five-services.com

0

Réglage du temps d'ouverture

Réglage de la commande d'ouverture par le portillon

Remplacement d'un élément hydraulique